

Intervention de Jean-Yves LE DRIAN

Président du Conseil régional de Bretagne

Session du 9-10-11 février 2017

Cher.e.s collègues,

Nous ouvrons aujourd'hui notre huitième session du mandat et pendant deux jours entiers, nous allons débattre des enjeux auxquels la Bretagne est confrontée, des priorités de notre collectivité et de la manière de conduire l'action publique.

L'exercice budgétaire est annuel, mais il n'est pas un éternel recommencement. Il doit être le reflet d'une exigence, celle d'une action toujours réinventée pour s'adapter aux besoins et attentes de la Bretagne.

Le budget 2017 reflète cet état d'esprit. Avec plus d'1,6 milliard d'euros pour cette année et la programmation de 2,6 milliards d'investissements pour les cinq prochaines années, son ambition est inédite.

Il traduit également une évolution décisive pour le conseil régional qui intègre de nouvelles compétences. C'est le budget d'une « nouvelle région ».

Nouvelle région par ses compétences et nouvelle région par ses méthodes.

En 2017, la Région devient l'autorité organisatrice de l'ensemble des transports de voyageurs, quel qu'en soit le mode en dehors des dessertes strictement urbaines. Au-delà des enveloppes budgétaires, ce sont 5 millions de voyageurs par an dans les autocars, 2,5 millions de voyageurs par an vers les îles, 115 000 élèves transportés chaque jour... qui s'ajoutent au 10 millions de voyageurs annuels sur le réseau TER.

En 2017, la Région devient également le pilote de la stratégie maritime de la Bretagne. Au terme d'une discussion positive avec les départements, les ports de Concarneau, Roscoff, Saint-Brieuc et l'ensemble des ports de desserte des îles sont devenus régionaux. Ils rejoignent ainsi Saint-Malo, Brest et Lorient pour constituer un ensemble portuaire sans précédent.

Sur la pêche, nous nous sommes donné un impératif collectif : favoriser la compétitivité de la pêche bretonne par ses ports. Nous représentons 40 % de la pêche nationale, c'est une force qu'il nous faut affirmer.

La Bretagne était déjà la première région maritime d'Europe, mais nos compétences étaient réduites ou dispersées. Désormais, la Région a la responsabilité première de l'avenir maritime de la Bretagne. Cette responsabilité est nouvelle et considérable.

En 2017, la Région assume désormais pleinement sa responsabilité pour le développement économique de la Bretagne. La priorité est claire. L'avenir de notre territoire est dans l'innovation parce que ce sont les projets d'aujourd'hui qui seront l'emploi de demain. Innovation technique, innovation dans les services, dans la qualité, dans la logistique, dans les conditions de travail, dans l'agriculture... J'ai l'habitude de rappeler que les agriculteurs sont les premiers innovateurs de Bretagne ! Quelle que soit la taille des entreprises, nous devons pouvoir soutenir les filières historiques comme celles qui émergent, sur l'ensemble du territoire et nous avons mis les outils en place pour cela.

Enfin, 2017 sera l'année où nous nous saisissons d'une nouvelle prérogative que nous donne la loi NOTRe et que les Régions attendaient : une compétence reconnue pour élaborer un projet de territoire et donner un caractère prescriptif à certaines de ses orientations. Derrière l'acronyme du SRADDET, le schéma régional d'aménagement durable du territoire, il y a l'opportunité de redéfinir, dans un vaste mouvement de mobilisation de nos partenaires, et autant que possible, des bretons eux-mêmes, un projet partagé, une vision commune de la Bretagne.

Cet exercice est rendu d'autant plus nécessaire que notre région est confrontée, comme les autres, à des questions majeures, globales, auxquelles elle doit trouver ses propres réponses locales : risques de déséquilibre des activités et des richesses, transition numérique, dérèglement climatique, préservation du foncier agricole, nouvelles mobilités... Aborder ces questions, y apporter collectivement des réponses à la fois ambitieuses et consensuelles, y intéresser nos concitoyens, cela aussi c'est de la compétence de notre institution. C'est l'exercice qui nous mobilisera tout au long des deux années qui viennent puisque nous l'adopterons en 2019.

Ces nouvelles missions, que je viens de rappeler, donnent une nouvelle dimension à la Région. Elle reste une collectivité « stratège » dont il faut conserver toutes les dimensions, mais elle s'adresse maintenant à nos concitoyens sur l'ensemble du territoire, dans leur quotidien. C'est donc une nouvelle culture qu'il lui faut développer, faite de qualité et de proximité, tant pour les usagers, les entreprises que pour nos partenaires.

C'est pourquoi notre collectivité accentuera sa territorialisation. C'est pourquoi les intercommunalités joueront avec nous un rôle essentiel pour construire cette nouvelle action publique à l'échelle de la région.

Ces dynamiques institutionnelles et partenariales confortent une spécificité de la Bretagne : cette volonté collective, issue de notre histoire et de notre géographie, qui fait que la région, au-delà même du périmètre institutionnel, a un sens en tant que tel. Il y a désormais ici davantage de cohérence entre les institutions et les territoires vécus. C'est ce qui nous permet de dire que la région est une force.

Cette force n'a de sens que si on la met au service d'ambitions claires.

Le projet de budget que je vous propose s'inscrit dans cette logique.

Notre première ambition est celle du développement économique et de l'emploi. Elle se concrétise dans le budget par des crédits en augmentation de plus de 33 millions d'euros. Elle se traduira, dès le début de l'année, par les contrats que nous signerons avec les 59 intercommunalités pour développer de nouvelles actions au service

des entreprises. Collectivement, et en nous adaptant à chaque territoire, nous soutiendrons le développement d'une économie productive et industrielle riche en emplois et en valeurs, qui peut s'appuyer sur la qualité des entreprises et la dynamique des filières bretonnes.

Notre deuxième ambition, c'est la formation. Le plan de mobilisation pour l'emploi, lancé en 2016, ayant rempli ses objectifs chiffrés dès sa première année, sera prolongé sur les 6 premiers mois de 2017, représentant un effort budgétaire de 20 M€.

Je veux également insister sur l'accompagnement vers l'emploi et dans l'emploi, enjeu majeur de la lutte contre le chômage. Dès le mois d'octobre dernier, nous nous sommes porté candidats à une délégation de compétence de la part de l'Etat. Cette proposition a été débattue lors de la dernière réunion de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP), elle est au cœur du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation (CPRDFOP) que nous élaborons. Là encore, nous travaillerons avec l'Etat, Pôle Emploi, les départements et les intercommunalités pour repenser de façon collective nos organisations et nos outils. C'est ainsi que nous parviendrons à un donner corps, sur le terrain, à un accompagnement personnalisé et efficace des personnes dans leur parcours.

Notre mobilisation sur la formation est globale et passe bien entendu également par les lycées et les CFA. Notre premier plan d'actions de deux ans pour les lycées en est la preuve. Deux lycées neufs sont lancés, à Liffré et à Ploërmel, et nous préparons deux autres projets, dans le sud de Rennes et pour Diwan.

Notre troisième ambition est celle de la transition énergétique et environnementale. Avec l'engagement d'une COP régionale le mois prochain, nous plaçons les enjeux environnementaux au cœur même du projet régional. La reconnaissance de notre spécificité sur l'eau avec la nouvelle délégation obtenue ne peut que nous conforter dans notre objectif : faire de l'environnement une chance pour la Bretagne, une force qui fertilise notre projet.

Quatrième ambition : l'équilibre des territoires. En 2017, nous réviserons les contrats de partenariat avec les pays en mobilisant une

enveloppe de plus de 150 M€ pour les quatre années à venir. Notre « marque de fabrique » est connue : péréquation et adaptation territoriale. La participation de la Région aux pactes métropolitains d'innovation et aux nouveaux dispositifs au profit des villes moyennes et des bourgs ruraux confirme notre rôle d'aménageur du territoire breton.

Cinquième ambition : poursuivre le désenclavement de la région.
C'est plus qu'une ambition, c'est le grand combat de la Bretagne. Nous avons gagné une bataille avec l'achèvement de la LGV, à force de persévérance et d'unité. Mais ce combat n'est jamais terminé. Par la route, par le fer, par les ports, par les airs, par le numérique... nous devons favoriser les échanges et conforter l'accessibilité de notre territoire.

Aujourd'hui, il n'y a plus de doute : l'intégration dans les réseaux numériques est devenue centrale pour la compétitivité des territoires. Grâce au projet BTHD, la Bretagne est une région pionnière, avec l'accès à la fibre pour 100 % des habitants. Déjà un quart des bretons sera raccordable en 2017 et plus 70 % en 2023. Et pour tous aux mêmes conditions, au même prix. C'est la force de la mutualisation que nous avons mise en place.

Mais c'est le ferroviaire qui marquera l'année 2017. Le 2 juillet, la ligne à grande vitesse sera mise en service et changera radicalement l'accessibilité de tous les territoires bretons. Nous bénéficierons de gains de temps de presque 50 minutes pour la pointe bretonne et de l'ajout de quatre allers/retours TGV pour Brest et Quimper. La diffusion de la grande vitesse à tous les territoires se traduira par un effort budgétaire supplémentaire de 10 M€ à partir de 2017 et 2018, articulant TGV et TER, de manière unique en France. L'Ouest attirait, désormais l'Ouest se rapproche.

A cette occasion, nous engagerons une vaste campagne de communication pour mettre en avant la Bretagne, à la hauteur de l'opportunité unique que représente la mise en service de la LGV.

Sixième ambition : favoriser le rayonnement de la Bretagne. Le rayonnement de la Bretagne, c'est son image, son patrimoine, sa vitalité associative, sa culture. C'est un enjeu considérable et notre action est déterminée. Le budget 2017 prévoit une augmentation de 7 M€ des engagements de crédits pour cette mission. Outre le soutien aux projets sportifs, à la création et aux industries culturelles, nous porterons de nouvelles politiques au profit des métiers d'art, du cinéma et de l'image, mais également de la transmission culturelle.

Je tiens à ce propos à vous signaler un travail de grande qualité réalisé par le Conseil culturel sur les tendances et les dynamiques à l'œuvre dans le champ culturel. Je proposerai au nouveau président du Conseil culturel qu'il vienne nous présenter cette étude lors d'une prochaine session.

Cher.e.s collègues,

Je vous l'ai dit, ce budget n'est pas un budget de plus. Il marque une nouvelle étape de la régionalisation en concrétisant de nombreuses avancées et de nouvelles responsabilités pour lesquelles nous nous sommes battus au fil des années. Je pense à la compétence globale sur l'emploi, sur l'orientation, sur l'eau, sur l'économie, sur la culture, sur le maritime et les transports. Autant de domaines où nous pouvons enfin expérimenter ou désormais agir de plein droit.

La prochaine étape sera celle de la fiscalité avec la décision d'attribuer une part de TVA aux régions. Cette décision du Parlement devra être respectée et j'invite chacune et chacun d'entre nous, élu.e.s de Bretagne, à en être les premiers défenseurs dans nos familles politiques.

Mais plus largement, soyons attentifs à ce que la décentralisation ne soit pas le parent pauvre de l'élection présidentielle. Si nous franchissons des étapes importantes avec ce budget, notre région doit rester le fer de lance de la régionalisation comme elle l'a toujours été.

Ce budget n'est pas un nouveau budget, c'est le début d'une nouvelle histoire de la régionalisation qu'il nous revient d'écrire, ici, en Bretagne.

Je vous remercie de votre attention.